



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Contre une société de surveillance généralisée et les violences policières Pour les libertés fondamentales et l'État de droit

Le pays connaît une crise sanitaire et sociale majeure. Faire des économies sur l'Hôpital public, donner des dizaines de milliards à des entreprises qui licencient, baisser l'indemnisation des chômeurs et nous faire travailler coûte que coûte : les choix du « président des riches » aggravent cette crise.

Le gouvernement tente de masquer la catastrophe et de faire diversion en reprenant à son compte des idées d'extrême-droite, en désignant des catégories de la population comme dangereuses pour la société : migrants, personnes de confession musulmane ou jeunes des quartiers populaires.

Alors qu'au nom de la lutte anti-terroriste ou de l'urgence sanitaire, des dispositions autorisent déjà des mesures d'exception qui permettent à l'État de déroger aux procédures de droit en matière de justice, ce discours s'accompagne d'une nouvelle dérive autoritaire.

Plusieurs décrets élargissent considérablement les possibilités de fichage administratif (hors justice donc) pour la police : droit de collecter des informations sur les opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses des personnes surveillées, ou même leur santé.

Le projet de loi « sécurité globale » vise notamment à dissuader tout citoyen de filmer l'action de la police, ce qui entraverait la liberté d'informer et d'être informé et rendrait totalement invisibles les violences policières.

Ces dispositions confirment la volonté du gouvernement de porter atteinte à la liberté de la presse. Dans son projet de schéma national du maintien de l'ordre, il souhaitait déjà une accréditation préfectorale des journalistes avant chaque manifestation et l'interdiction de rester dans certains lieux sur ordre de la police !

Le projet « sécurité globale » systématise aussi le recours aux caméras piétons de policiers et aux drones permettant la reconnaissance faciale / l'identification en temps réel, de passants ou de manifestants. Ces moyens supplémentaires renforceront la surveillance généralisée de l'espace public (déjà 8 millions de visages enregistrés par la police) et systématiseront les interpellations arbitraires non suivies de poursuites.

D'autres dispositions de ce projet sont très graves comme l'extension du droit donné aux policiers d'être armés en dehors de leur service et d'accéder à tous les lieux recevant du public. Les agents de sécurité privée se verraient aussi dotés de nouveaux droits : relevé d'identité, fouille corporelle, procès-verbal.

Le projet de loi « confortant les principes républicains » (ex-loi sur le « séparatisme ») porte lui aussi atteinte aux libertés : même volonté de dissuader les citoyens de filmer les violences policières, les associations contraintes de signer un engagement à agir pour "l'ordre public", un délit de responsabilité collective permettant aux préfets de dissoudre une association / de fermer un lieu de culte en lui imputant des actes commis par un seul de ses membres...

Bien entendu, pas question pour Macron de s'attaquer au séparatisme des riches comme celui de villes comme Neuilly (la ville de Sarkozy) qui n'a que 7% de logements sociaux lorsque la "loi républicaine" oblige à en construire 25% !

**Contre les lois liberticides, associations de défense des droits de l'homme,
syndicats et de partis progressistes appellent à manifester le **mardi 16 mars
devant le Sénat à 16h** et le **samedi 20 mars à 13h de la Place Edmond Rostand
à Bastille** aux côtés des familles de victimes de violences policières qui
demandent « Vérité et Justice ».**